

CALE BÉTON TRAPÈZE



DOMAINE D'APPLICATION

- Règle en béton renforcée pour calage d'armatures horizontales.
- Pour longueur 340 mm, enrobage : 30/40/50 mm.
- Pour longueur 800 mm, enrobage : 30/40/50/60/70 mm.

MISE EN ŒUVRE

- Possibilité de pose sur l'une ou l'autre des deux faces :
 - APPUI SUR CÔTÉ LARGE :
 - Calage treillis soudé sur béton de propreté ou radiers.
 - Calage sur isolant.
 - APPUI SUR CÔTÉ DENTELÉ :
 - Calage des armatures de poutre et sous plancher.
- Les règles se placent sous les armatures, sans position précise.
- Consommation de cales par m² : respecter le contenu du cahier des charges. Notre suggestion, en l'absence de cahier des charges : 1 unité ≈ 0,80 à 1,50 / m² en fonction de la rigidité de l'armature à caler.

FABRICATION

- Composition du béton : ciment, sable, gravier, eau, adjuvant.
- Règle renforcée par un fil d'acier, avec possibilité de remplacement du fil d'acier par un fil PVC (réf. d'article + «P»), pour les ouvrages de classe d'exposition XD/XS.

AVANTAGES

- Pose très rapide et facile, sans position précise.
- Faible surface de contact avec le coffrage grâce à l'appui en dent de scie.
- Grande stabilité, ne bascule pas grâce à sa forme sinusoïdale.

CALE BÉTON TRAPÈZE

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PRODUIT

Désignation - E (mm)	L (mm)	Poids unitaire (g) $\Delta\pm 5\%$	Classe de résistance et d'exposition du béton
Règle béton - 30	800	975	C40/50, XC2
Règle béton - 40	800	1350	C40/50, XC2
Règle béton - 50	800	1860	C40/50, XC2
Règle béton - 60	800	2310	C40/50, XC2

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES D'EMBALLAGE

Désignation - E (mm)	U/palette	Poids par palette (Kg) $\Delta\pm 5\%$
Règle béton - 30	900	900
Règle béton - 40	750	1030
Règle béton - 50	600	1135
Règle béton - 60	510	1200

